

Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil national - 91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 Paris

28 octobre 2020 Covid-19

Nouveau confinement national

Alors que les derniers bulletins d'information font état d'une situation qui se dégrade, que partout en France, on constate un emballement de la pandémie, le Président de la République vient d'annoncer un nouveau confinement, qui débutera jeudi à minuit.

Nous ne sommes plus dans la même situation qu'au mois de mars ; « nous avons appris et nous avons évolué ». Le mode de propagation du virus est maintenant mieux connu et vous disposez des équipements de protection individuelle, ainsi que vos patients.

Le Président de la République a réaffirmé : « nous avons besoin de tous les professionnels [de santé] de ville. ».

Les gestes nécessaires à la protection des patients sont maintenant maîtrisés par tous et permettent leur prise en charge en toute sécurité. Il convient de poursuivre les soins, au cabinet comme à domicile, dans le respect le plus strict des gestes barrières.

Une attention toute particulière doit être portée aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables, pour lesquelles il est essentiel de privilégier les soins à domicile et le télésoin.

Nous tenons particulièrement à saluer l'action des kinésithérapeutes exerçant en établissements de santé, déjà très éprouvés lors de la première vague et fortement mobilisés pour gérer cette deuxième vague, « sans doute plus dure et plus meurtrière ». Conscients de la grande tension que vous subissez dans les services hospitaliers, nous vous assurons de notre soutien et reconnaissance.

L'Ordre s'est organisé pour gérer au mieux cette nouvelle étape de la lutte contre la pandémie. Au plus près du terrain, vos conseils départementaux sont vos interlocuteurs du quotidien et pourront apporter des réponses concrètes à vos questionnements tout au long de cette période, en coordination avec les conseils régionaux. Ces derniers pourront adapter les recommandations générales à la situation de votre territoire.

Dès la publication des mesures gouvernementales, nous communiquerons pour préciser les modalités pratiques de leur mise en œuvre.

Cette période génère une charge mentale intense pour chacun de nous, bien difficile à supporter. Nous devons prendre garde à notre santé, tant physique que psychologique. Nous devons nous protéger pour protéger nos proches et soigner nos patients. Merci pour votre engagement.

Pascale Mathieu, présidente et les élus du Conseil national de l'ordre